



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S002**  
Piz Cavradi, Badus six Madun  
du 3 au 4 décembre 2011 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**

### 1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Anne-Laure BOCH  
Mail : [a-laure.boch@psl.aphp.fr](mailto:a-laure.boch@psl.aphp.fr)  
Tél. : 01 45 35 11 69 ou 06 20 11 67 86

Thomas Veit  
Mail : [thomas.veit@laposte.net](mailto:thomas.veit@laposte.net)  
09 52 97 11 77 ou 06 49 87 01 29

### 2.

#### Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 <sup>er</sup> jour :	Oberalpass (2044 m) – Piz Cavradi (2614 m) – Tschamut (1645 m)	800 m	1200 m
2 <sup>e</sup> jour :	Tschamut (1645 m) – Badus oder six Madun (2928 m) – Andermatt (1400 m)	1400 m	1600 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes CNS 256S  
Topos

### 3. Caractéristiques de la course programmée

#### 3.1 Niveau (cf explications dans NEIGES 2011)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1400 m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

#### 3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement Hôtel

3.4 Participation aux frais cf. Neiges 2012

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 100 FS

#### 3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Non**

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 2 décembre ; rendez-vous à 21 h pour un départ au plus 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 5 décembre vers 5h30

5. **Équipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

**Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : crampons

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, carte d'identité

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

**Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.**

7. **Détails supplémentaires / Description de la course**